

OEB : De nouvelles règles d'emploi troublent le personnel ; la direction répond à une demande axée sur une productivité accrue

Le président sortant de l'Office européen des brevets, Benoît Battistelli, a proposé un « nouveau cadre d'emploi » qui inclut des contrats à durée déterminée pour les examinateurs de brevets, ravivant ainsi la colère des membres du personnel alors qu'ils vivent déjà des relations tendues avec la direction. Certains s'inquiètent également que l'initiative apparente de Battistelli – ce que l'OEB nie – en vue d'une productivité accrue ne soit néfaste à la qualité des brevets. [*Histoire clarifiée*]



Bâtiments de l'OEB, Munich

Battistelli a apporté une série de modifications aux conditions de travail du personnel au cours des dernières années. Celles-ci exercent une énorme pression sur les employés, les forçant à faire des économies, a déclaré une source proche de l'Union syndicale de l'OEB (USOEB), à l'occasion d'une interview. Battistelli visant à une production d'un niveau inédit au sein de l'OEB – il est réputé viser à 415.000 produits cette année [*clarifié*] –, les examinateurs sont actuellement contraints de travailler encore plus vite, a-t-elle déclaré. Les examinateurs enregistrent des échos des demandeurs de brevets et professionnels en la matière qui sont mécontents de leur travail mais ils n'osent pas en parler à leur hiérarchie par crainte de conséquences négatives, a ajouté la source.

La crainte est « bel et bien réelle ». En effet, de nombreux membres du personnel font l'objet d'enquêtes et de mesures disciplinaires, a-t-elle dit.

Un autre problème est que la qualité des formations destinées à de nouveaux examinateurs a diminué par rapport à voici dix ans, dixit la source. L'ancien système était fondé sur le recrutement des meilleurs candidats qui soient, possédant les qualifications les plus poussées pour ce travail spécifique, qui parlent plusieurs langues et sont désireux de servir le public, a-t-elle dit. Les nouvelles recrues sont engagées sur la base de contrats à durée déterminée et doivent dès lors apprendre leur boulot en une année. En outre, elles doivent répondre à des objectifs de production qui sont bien trop ambitieux pour de nouveaux-venus aussi tôt après leur recrutement, a-t-elle ajouté. Les examinateurs qui ne sont pas parfaitement formés à une

recherche d'antériorité approfondie ne peuvent pas faire leur travail correctement, ce qui représente une « épine dans le pied » sur le plan de la qualité des brevets.

La pression chronique qui règne a pour effet que les membres du personnel se sentent mal. Des études menées par les représentants des employés et un consultant dans le domaine des risques psycho-sociaux au travail démontrent par ailleurs une détérioration significative de leur moral et de leur santé, a expliqué la source.

L'OEB nie les objectifs et la qualité médiocre des brevets

« Il n'est nullement question d'accorder 415.000 brevets européens en 2017 », a expliqué un porte-parole de l'OEB dans un e-mail adressé à *Intellectual Property Watch*. Néanmoins, dans un message envoyé à ses membres le 21 novembre, l'USOEB déclarait que « L'objectif officiel et plutôt ambitieux de 400.000 'produits', fixé initialement pour 2017, devrait être largement dépassé de 10.000 unités (selon le compteur DG1). Apparemment, cela ne suffit pas pour la haute direction, qui demande un 'effort supplémentaire' de la part des examinateurs, l'intention étant d'atteindre un nouvel objectif, officieux, de 415.000 produits (ou plus ?) ».

L'OEB a également nié que la qualité des brevets en souffrirait. « Rien n'indique en quoi que ce soit qu'une amélioration de la productivité aurait débouché sur une qualité moindre des produits et services fournis par nos examinateurs, » a dit le porte-parole. Au contraire, « tous les faits objectifs et les échos directs des utilisateurs mettent l'accent sur une amélioration de la qualité », a-t-il dit, citant un rapport de qualité datant de 2016 (disponible ici :http://www.epo.org/footer/search.html?search=quality+report+2016&ud=1&output=xml_no_dtd&oe=UTF-8&ie=UTF-8&client=EN_rebrush&proxystylesheet=EN_rebrush&site=default_collection&q=quality+report+2016)

La proposition de contrats à durée déterminée apparaît 'cynique'

Le nouveau cadre d'emploi proposé a déclenché les foudres des syndicats des examinateurs.

Les dernières critiques ont été formulées dans un courrier du 23 novembre, adressé par la Fédération syndicale européenne des Services publics (FSESP), à Christoph Ernst, président du conseil d'administration (CA) qui gouverne l'OEB. Recruter du personnel sur la base de contrats à durée déterminée est « une nouvelle fois une proposition qui n'a ni été discutée ni négociée avec les syndicats » et elle renforcerait la « précarité, l'insécurité et a des conséquences négatives sur le bien-être des travailleurs », a écrit le Secrétaire général de la FSESP, Jan Willem Goudriaan. Il a insisté auprès du CA, qui se réunit les 13-14 décembre, afin que celui-ci n'adopte pas le nouveau système.

« L'introduction d'une réforme aussi drastique, juste avant que le nouveau Directeur, M. Campinos, prenne ses fonctions, témoigne d'une mauvaise administration et, franchement, d'un certain cynisme, » a déclaré la FSESP. Elle risque également de mettre le nouveau chef face à un échec dans la mesure où il souhaite établir un « dialogue social digne de ce nom » avec le personnel, a-t-il dit. Le directeur de l'Office de l'Union européenne pour la Propriété intellectuelle, Antonio Campinos, a été désigné pour reprendre la présidence de l'OEB dès juillet 2018.

Le Comité central du Personnel de l'OEB a déclaré avec virulence, dans un courrier du 9 novembre que « le moment de mettre la proposition sur la table, de même que la pression en termes de temps dont font l'objet la consultation et la mise en œuvre sont clairement contraires à l'engagement renouvelé du CA de renforcer le dialogue social au niveau de l'Office. » Le nouveau cadre « mérite un processus de consultation judicieux de tous les organes pertinents de l'OEB », disait le CSC. Il a exhorté les officiels à créer un groupe de travail chargé de plancher sur la modernisation du cadre d'emploi, en vue de la publication d'un rapport en juin 2018.

L'Union Syndicale Fédérale s'est plainte, dans un courrier daté du 20 octobre adressé au CA, que « la précarité de l'emploi entraîne des conséquences désastreuses pour le bien-être et la santé des travailleurs et de leurs familles. » Le président de l'USF, Bernd Loescher, a exhorté le CA à ne prendre aucune mesure sans une discussion préalable approfondie avec toutes les parties prenantes.

Le problème des contrats à durée déterminée est « très simple », a dit le porte-parole de l'OEB. En raison d'une règle interne limitant l'utilisation de personnel contractuel, 97 pour cent du personnel est employé sur une base permanente, « une situation unique en comparaison avec des institutions similaires, telles que l'Organisation mondiale pour la Propriété intellectuelle et l'Office de l'Union européenne pour la Propriété intellectuelle, qui emploient entre 30 et 40 pour cent du personnel sous contrat », a-t-il dit.

L'idée sous-jacente à cette approche consiste « essentiellement à assurer une plus grande flexibilité en termes de statut permanent et elle améliorera les droits dont bénéficient les contractants par rapport à la situation actuelle, » a ajouté le porte-parole. Ce changement a été recommandé dans une étude menée par Deloitte en 2016 concernant la santé financière à long terme de l'OEB, a-t-il dit. « L'Office propose d'organiser un débat d'orientation » avec le CA en décembre, a-t-il ajouté.

L'approche du nouveau Président n'est pas encore connue

Campinos ne prendra ses fonctions que d'ici de nombreux mois. Dans un courrier adressé à Campinos le 23 octobre ([disponible ici](#)), l'USF déclarait qu'elle-même et ses affiliés de l'USOEB « ont hâte d'enregistrer des améliorations substantielles, plus particulièrement concernant un dialogue social, l'état de droit et la stabilité de l'emploi durant votre mandat.

Dans une réponse datée du 3 novembre (également disponible sur le Blog Kluwer Patent Blog), Campinos écrivait : « Dans les différents postes de direction que j'ai occupés durant ma carrière, et plus particulièrement dans ma fonction actuelle de Directeur général de l'Office de l'Union européenne pour la Propriété intellectuelle, j'ai toujours privilégié les affaires se rapportant aux ressources humaines et ai mis en place des relations ouvertes et fructueuses avec les représentants du personnel et leurs associations. Dans ce sens, j'ai hâte de poursuivre la coopération entre l'OEB et l'Union Syndicale Fédérale dès que je prendrai mes fonctions en qualité de président de l'Office européen des brevets l'an prochain. »

Goudriaan de la FSESP a dit qu'il lisait la déclaration de Campinos « comme le début d'un dialogue plus constructif dans le cadre duquel les problèmes soumis par le personnel et leur syndicat pourront être analysés et traités. Ils sont relativement nombreux et vous avez hérité d'une situation plutôt malheureuse caractérisée par une approche hostile vis-à-vis du syndicat et de ses délégués. »

Mis à part cela, une source dite « manifestement évidente » a signalé, durant le week-end, que, selon les rumeurs, Battistelli et son vice-président auraient perdu une action privée pour insultes et diffamation alléguées intentée contre un membre du personnel de l'OEB et que le ministère public de Munich envisage actuellement de mener une enquête concernant les officiels de l'OEB. Cela n'a cependant pas pu être confirmé au moment de la mise sous presse.